

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

2023-A-DRH-953

Code : 4.1.6

**LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX  
ANNEE 2023**

Le Maire,  
 VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 VU le Code Général de la fonction publique, notamment ses articles L. 523-1 et L. 523-5,  
 Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,  
 Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,  
 Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,  
 VU le tableau des effectifs,  
 VU la déclaration de vacance d'emploi établie auprès du Centre de Gestion de Vaucluse,  
 VU l'arrêté n° 2021-A-DRH-1773 du 25 novembre 2021 fixant les lignes directrices de gestion.

## ARRETE

**Article 1 :** La liste d'aptitude pour l'accès au grade de Technicien Territorial, est fixée comme suit :

Agent(s) concerné(s)	Situation actuelle
JAILLARD CLAUDE	Agent maîtrise Pal

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	40
Inscrits	0	1

**Article 2 :** La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

**Article 4 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de CARPENTRAS est chargé de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera transmis à Madame la Préfète de Vaucluse et publié à l'Hôtel de Ville.

Carpentras, le 30 novembre 2023



Le Maire

Serge Andrieu